



"Ce dossier de plans est destiné à la seule demande d'autorisation administrative. Il ne saurait en aucun cas être considéré comme un dossier d'exécution des ouvrages. Le dimensionnement précis ne pourra être déterminé qu'après études, calculs des BET pour conformité aux normes constructives et parasismiques (si nécessaires) et normes d'économie d'énergie applicables", ainsi que toutes règles et normes constructives en cours au moment de la construction de l'édifice. Les représentations graphiques (plans, coupes, élévations, vues intérieures et extérieures, aménagement, ne sont que des "vues d'artistes" de mise en scène de mobiliers et ne sont en aucune façon contractuelles."

Réhabilitation d'une grange
SARL Terre d'Architecte
 Alexis Ballansat - Architecte HMO-NP
 155, Route de Carpentras - 84800 Isle sur la Sorgue



PRO&INVEST'IMMO
 Maître d'ouvrage du projet
 Clos du Mourre de la Roquette
 84140 AVIGNON

Dossier de Permis de Construire
PC 84007 23 00006
 Pièces complémentaires

PC 2
 PLAN DE MASSE PROJET 1/200